

Questions orales
LES FINANCES

LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LE MONTANT DE L'EMPRUNT DU GOUVERNEMENT POUR RENFORCER LE COURS DE NOTRE DEVISE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le ministre continue de susciter l'incertitude sur les marchés par ses déclarations maladroites et par son incapacité d'intervenir utilement sur beaucoup de questions financières, pourrait-il, à propos de la baisse constante de notre dollar qui ne vaut plus maintenant que 89c., fournir à la Chambre et à la population canadienne des éclaircissements au sujet de la déclaration qu'il a faite hier soir à l'extérieur de la Chambre et selon laquelle l'administration aurait l'intention de puiser 200 millions de dollars à même sa facilité de crédit de 1.5 milliard et qu'il ne s'agirait là que du premier d'une série d'emprunts de cette nature? Combien a-t-on l'intention d'emprunter en tout, et pour combien de temps?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est après mûre réflexion que j'ai fait cette déclaration hier. Nous avons décidé hier d'emprunter 200 millions de dollars. Notre crédit confirmé est là pour cela. Le gouverneur de la Banque du Canada y puisera de nouveau au besoin.

M. Stevens: Étant donné que les milieux d'affaires continuent de perdre confiance de jour en jour, comme le montre le récent sondage de la Banque de Montréal, le ministre pourrait-il au moins nous dévoiler ses projets d'emprunt en rapport avec le déficit de notre balance des paiements? Il y a une semaine, il a exprimé son intention d'emprunter à l'étranger pour compenser en partie le déficit de notre balance des paiements. Quelle sera l'ampleur de ces emprunts? Dans quelle mesure entend-il combler ce déficit qu'on évalue maintenant à près de six milliards de dollars?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, mis à part les projets d'emprunt du gouvernement fédéral, d'autres capitaux afflueront dans notre pays. Nous avons entrepris des négociations à cette fin. Quand nous en serons venu à un accord, je le rendrai public.

● (1442)

M. Stevens: J'ai une question à poser au ministre des Finances. Vu l'incertitude extrême qui régnait aujourd'hui dans le pays, le ministre veut-il consentir à faire une déclaration à l'appel des motions au sujet de la situation de notre monnaie sur le marché des devises, ou renvoyer la question à un comité compétent, pour que nous puissions savoir comment le gouvernement «tient» actuellement la monnaie?

M. Chrétien: Dans deux jours, la Banque du Canada va publier son rapport mensuel, où les chiffres seront donnés.

M. Stevens: Cela, nous le savons!

[M. Gillespie.]

LES PÊCHERIES

DEMANDE DE FERMETURE DU RÉSEAU FLUVIAL CONTAMINÉ PAR LE MERCURE

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches. Comme, paraît-il, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'appête à recommander la fermeture du réseau fluvial des Anglais-Wabagoon pour cause de contamination par le mercure, par décision fédérale prise unilatéralement, est-ce que le ministre ne voudrait pas réfléchir à l'utilité de suivre une politique absolument cohérente, de fermer tous les réseaux fluviaux du Canada où la teneur du poisson en mercure dépasse la limite admissible?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): On m'apprend que les propos du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ont été déformés. En fait, c'est au ministère provincial des Pêches qu'elle a adressé sa demande de fermeture. Cela est tout à fait normal, puisque les pêches ontariennes relèvent de la compétence provinciale. Je dois donc m'en remettre au ministre ontarien compétent, puisque le gouvernement fédéral n'a pas de pouvoir de surveillance pour faire respecter une pareille interdiction.

* * *

L'ÉNERGIE

LA JUSTIFICATION DES VERSEMENTS RELATIFS AU CONTRAT EISENBERG

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme il a expressément envisagé et promis la renégociation du contrat Eisenberg, veut-il nous donner l'assurance que les sommes considérables consacrées à l'exécution de ce contrat constituaient une dépense pleinement justifiée, ou nous dire s'il y a eu une enquête plus poussée pour établir que l'argent fourni à ce représentant est vraiment utilisé à des fins légitimes et raisonnables?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le député comprendra que le rapport du comité des comptes publics n'a été déposé qu'aujourd'hui et que je n'ai pas encore eu la possibilité de prendre connaissance de toutes ses recommandations. Mais à première vue, je pense que la plupart de ses recommandations, sinon toutes, sont déjà en bonne voie d'application.

M. MacDonald (Egmont): Depuis plusieurs mois que cela dure, le ministre aurait pu se demander sérieusement s'il n'y a pas eu là une gigantesque exaction. Faut-il conclure que son ministère n'a pris aucune mesure à cet égard?

M. Gillespie: Le député n'a pas écouté la réponse que j'ai donnée à sa dernière question. J'ai bien dit pourtant qu'en parcourant le rapport présenté hier par le comité, j'ai constaté avec grand plaisir que la plupart des recommandations, sinon toutes, avaient été appliquées en tout ou en partie par l'organisme en question au cours des douze derniers mois.